

République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 23 octobre 2023**

Date de la convocation
17/10/2023

Date d'affichage
17/10/2023

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

L'an 2023 et le 23 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Chrstian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard (arrivée 19h30), SARREAU Philippe

Excusés : Mmes CACHO Magalie (a donné pouvoir à SARREAU Philippe), CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à BRAS Elodie), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à DEROUET Catheline)

Secrétaire de séance : Mme Elodie BRAS

Réf : 2023_0032

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Frais de fonctionnement des écoles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), fixe à 57 euros le montant attribué à chaque élève pour le financement des fournitures scolaires de 2024.

Mention exécutoire : Oui

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 26 octobre 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture de Bourges le

30/10/2023

Et publication ou notification du

30/10/2023

Le maire



Le secrétaire de séance

